



AVIS N°054/2025/BVMAC/DG

PREMIÈRE COTATION DE L'OBLIGATION « SNPC 6,5% NET 2024-2029 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, qu'elle procédera, le mercredi 15 octobre 2025, à la première cotation de l'obligation de la **Société Nationale des Pétroles du Congo** dénommée « **SNPC 6,5% NET 2024-2029** » sans cérémonie officielle.

Les titres souscrits, soit **trois millions deux cent huit mille six cents (3 208 600) obligations**, seront admis sur le compartiment « C-Obligataire » de la cote permanente de la BVMAC avec les caractéristiques ci-après :

- **Date de jouissance** : 31/12/2024 ;
- **Maturité** : 5 ans ;
- **Mode de remboursement** : Le remboursement du capital se fera linéairement chaque année par amortissement constant d'un cinquième du capital

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation est celle de « l'offre à prix ouvert » avec un cours de référence fixé à **100 % du nominal qui est de 10 000 (dix mille) FCFA**.

Les investisseurs qui désirent obtenir plus d'informations sur les titres obligataires « **SNPC 6,5% NET 2024-2029** » sont priés de communiquer avec Chef de file **LCB CAPITAL**, les Co-Arrangeurs et les agents placeurs de l'opération.

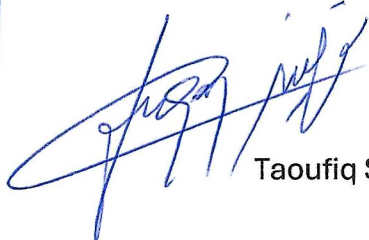
Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les Sociétés de Bourse (SDB) agréées par la COSUMAF ou la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87, à l'adresse électronique : bvmac@bvmac.cm ou à son siège social. 

Fait à Douala, 08 octobre 2025

Pour le Directeur Général et par ordre



Directeur des Marchés


Taoufiq SEBTI

